

# Saint-Brieuc : la fédération Telenn a franchi le cap des 30 associations adhérentes

Publié le 01 février 2023 à 10h00



Bertrand Jouannet et son équipe de Telenn devant une assemblée de 50 personnes.

**L'assemblée générale de la fédération Telenn, samedi, a permis de revenir sur les nombreuses animations mises en place l'an dernier. Le cap des 30 associations membres a été franchi.**

L'assemblée générale de la fédération Telenn a eu lieu samedi 28 janvier au Ti ar Vro - l'Ôté. Pour son retour en présentiel, l'édition 2022 du Kan ar Bobl s'est tenue en deux temps, une sélection enfants qui a réuni sept classes à Plédran en janvier, suivie d'une sélection adulte au Ti ar Vro en mars. Le mois du breton et du gallo en mars a permis de rendre hommage aux cercles celtiques à travers une exposition photo « Entrée dans la danse », en partenariat avec la fédération Kenleur 22.

## L'apprentissage de la langue est un succès

La fête de la Bretagne 2022 a été l'occasion d'un défilé des associations et notamment des cercles celtiques dans les rues de Saint-Brieuc et d'un fest-noz au Ti ar Vro l'Ôté, qui a attiré plusieurs centaines de personnes. Les inscriptions en cours du soir de breton remontent. La méthode « Pevarlamm », en partenariat avec Stumdi, qui vise en deux ans à l'acquisition d'un niveau B1 de maîtrise de la langue, est un succès, et un deuxième groupe a ouvert à la rentrée 2022. Un cours de gallo est proposé par Réjane Deluce (Qérouézée 22) au rythme d'une séance tous les quinze jours. Fin octobre 2021, la fête de la Samain avait été un succès (murder party et contes de Kerzu). La Samain 2022 a été l'occasion d'une balade contée sur le port du Légué qui a réuni près de 150 personnes qui se sont retrouvés au Ti ar Vro - l'Ôté pour partager un bol de soupe de potiron dans une ambiance chaleureuse.

De nombreux projets attendent en 2023. Telenn compte chaque année davantage d'associations membres et le cap des 30 associations adhérentes a été franchi.



L'assemblée générale de Telenn s'est tenue samedi 28 janvier en présence d'élus.